

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
5 — 37 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, placé du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans le Français :

Il faut attendre les nouvelles complètes des départements pour porter un jugement d'ensemble sur les élections du 23 mai. Cependant nous pouvons dès aujourd'hui apprécier les élections parisiennes.

Nous ne faisons aucune difficulté de l'avouer, le parti radical a réussi à Paris au-delà de nos prévisions, et sans doute au-delà de ses propres espérances. Le parti de la liberté sans révolution n'a pas eu le succès que nous désirions.

Dans la première circonscription, M. Gambetta, l'homme de l'opposition irréconciliable, le tribun exalté et virulent des réunions publiques est nommé d'emblée, par près de 22,000 voix, malgré le grand nombre de ses concurrents, malgré la considération qui entoure dans le parti démocratique le nom et la personne du député sortant, M. Carnot.

Dans la deuxième, M. Thiers n'obtient que 13,000 voix sur 32,000 votants, et M. d'Alton Shée, malgré tant de motifs qui devaient empêcher de le prendre au sérieux, obtient, par cela seul qu'il se dit radical, plus de 8,000 voix dans une circonscription qui est composée en partie des quartiers les plus riches et les plus conservateurs de Paris.

Dans la troisième, M. Bancel, l'homme de prédilection du parti radical, l'emporte à une immense majorité sur M. Emile Ollivier.

Dans la cinquième, M. Garnier-Pagès est distancé par M. Raspail.

Dans la sixième, M. Ferry, inconnu dans le quartier, peu connu dans le monde politique, réunit, sans être nommé, autant de voix que M. Cochin. par cela seul qu'il s'est habillé, à la veille des élections, en candidat radical, et a proclamé le programme des destructions nécessaires.

Enfin, dans la septième circonscription, M. Jules Favre lui-même est trouvé trop modéré; les radicaux, — et quels radicaux! — ont à eux tous plus de voix que lui.

Les nouvelles encore incomplètes que nous recevons des départements nous montrent à Marseille et à Lyon le même mouvement radical.

Devons-nous en conclure que la population parisienne soit d'accord avec le programme de l'école radicale? Non, mais elle est mécontente, et elle a cherché à être par son vote aussi désagréable que possible.

Les hommes de la liberté paient en ce moment les fautes qui ont été commises.

La population parisienne joue un jeu dangereux en cédant à ce mouvement passionné et irréfléchi d'hostilité et de rancune. Ce n'est pas pour l'ordre et pour les intérêts conservateurs que nous avons peur. Ils ne seront que trop fortement représentés par les élus de la province. Si nous avons peur, ce serait plutôt pour la liberté. Puisse le spectre du radicalisme ne pas faire reculer bien des conservateurs timides qui commençaient à se convertir aux idées de contrôle et de liberté; puissent les hommes de réaction ne pas chercher à exploiter comme un épouvantail la nomination des Bancel et des Gambetta, le succès relatif des Ferry, des Raspail et des Rochefort!

Quant à nous, vaincus ou vainqueurs, nous n'en tiendrons pas moins ferme notre drapeau. Nous ne sommes pas de ceux qui doutent de la liberté au jour où ses amis paraissent en minorité. Nous ne sommes pas de ceux non plus qui cessent d'attaquer un parti dangereux alors qu'il semble avoir le nombre pour lui. Nous nous attachons plus fortement que jamais à notre devise: la liberté sans révolution, prêts à combattre ceux qui, par peur — simulée ou réelle, — voudraient revenir en arrière, prêts aussi à lutter jusqu'au bout contre les radicaux et les irréconciliables.

Cette lutte d'ailleurs n'est pas finie. Dans les deuxième, cinquième, sixième et septième circonscriptions il y aura un second tour de scrutin. La lutte sera vive, mais nous espérons le succès. Le moment n'est plus de s'arrêter aux nuances, aux dissentiments particuliers: d'une part c'est la liberté, d'autre part le radicalisme. Que les hommes d'ordre et de liberté se réunissent pour faire passer au second tour M. Thiers contre MM. Devinck et d'Alton-Schée, M. Garnier-Pagès contre M. Raspail, M. Cochin contre M. Ferry, M. Jules Favre contre M. Rochefort,

A l'œuvre donc. La France nous regarde: tout entière elle est avec nous. Le moment n'est pas venu de se reposer. Surtout pas de découragement, pas d'apathie. Quels que soient les résultats du scrutin, il n'y a de parti définitivement et réellement vaincu que celui qui s'abandonne lui-même.

On écrit de Paris, 24 mai :
Les élections des départements sont presque toutes connues. Elles donnent une majorité

considérable au gouvernement. Il y aura lieu de procéder à des seconds tours de scrutin dans 45 circonscriptions. La tranquillité n'a pas cessé un seul instant de régner à Paris.

ÉLECTIONS DE PARIS.

1^{re} circonscription.

MM. Gambetta (élu), 21,734
Carnot, 9,142
Frédéric Terme, 2,290
Balagny, 1,648
André-Pasquet, 385

2^e circonscription.

MM. Thiers, 13,333
Devinck, 10,404
D'Alton-Schée, 8,721
Berrier-Fontaine, 159

(Ballottage).

3^e circonscription.

MM. Bancel (élu), 22,848
Emile Ollivier, 12,848
Gustave Grandin, 156

4^e circonscription.

MM. Ernest Picard (élu), 24,444
Denière, 7,929

5^e circonscription.

MM. F.-V. Raspail, 14,639
Garnier-Pagès, 14,133
Frédéric Lévy, 7,044

(Ballottage).

6^e circonscription.

MM. Jules Ferry, 12,916
Augustin Cochin, 12,470
Adolphe Guérault, 4,851

(Ballottage).

PROUILLETON.

LA PETITE SŒUR,

Par Charles Deslys.

I.

La fortune a ses enfants gâtés; Georges de Favières était un de ceux-là. Elle lui avait tout donné: noblesse, richesse, beauté, force, intelligence, et par-dessus toutes choses une de ces sympathiques et franches natures auxquelles il n'est rien qu'on ne pardonne, tant elles semblent avoir le privilège de se faire aimer.

A l'âge où, pour les autres hommes, commence la vie de travail, la vie de devoirs, il avait été le maître absolu de ses caprices et s'était pour ainsi dire enivré de sa liberté. A trente ans on le reconnaissait pour l'un des rois de la fashion parisienne; mais toute royauté coûte cher: les trois quarts pour le moins de l'héritage paternel y avaient déjà passé.

Ses amis alors et les quelques parents qui lui restaient prirent inquiétude de son avenir et s'avisèrent de le marier. En pareil cas, c'est toujours là le grand remède!

Georges se laissa faire. Sans que même il se fût donné la peine de chercher, de choisir, on lui trouva une com-

pagne accomplie: les plus beaux yeux bleus du monde, un sourire et des traits adorables, infiniment de distinction et de grâce, une pureté sainte, un cœur d'ange, un demi-million de dot, et, qui plus est, une orpheline... pas de beau-père, pas de belle-mère! Décidément, Georges était né sous la plus heureuse de toutes les étoiles.

Dans sa vie de dissipation, cependant, il fit alors une halte. Henriette était si charmante, il y avait en elle tant de chastes enchantements, qu'après un premier étonnement naïf, Favières se prit à l'aimer comme un fou. Un instant elle put croire à tout ce qu'elle avait rêvé, à tout ce que rêvent les jeunes filles! Mais, hélas! il n'est ici-bas que des béatitudes éphémères, et l'histoire du paradis perdu se renouvelle au déclin de toutes les lunes de miel.

Peu à peu Georges retourna à ses anciennes liaisons, à ses anciennes habitudes. Henriette en conçut tout d'abord une profonde douleur et pleura bien amèrement ses illusions envolées. Pauvre enfant!... C'était là son premier chagrin, les larmes ne savaient pas encore le chemin de ses yeux.

Mais on lui dit, on lui répéta, on lui prouva que telle était la vie. Elle avait de la religion, elle se résigna; et trop fière pour descendre jusqu'à des reproches, trop foncièrement honnête femme pour se venger de

l'ingrat qui la délaissait ainsi, elle eut la générosité du silence et parfois même du sourire. Aussi chacun croyait-il, et Georges tout le premier, que la belle Mme de Favières était la plus heureuse de toutes les femmes.

Quelques années se passèrent ainsi, creusant de plus en plus l'abîme entre les deux jeunes époux. Insensiblement ils en vinrent à vivre comme on vivait au siècle dernier, dans les comédies du moins. A peine se voyaient-ils aux heures des repas; à peine échangeait-on le soir un froid baiser conjugal. Jamais de douces causeries, jamais de confidentielles tendresses, jamais d'intimité. Alors même que les devoirs du monde les réunissaient en apparence, ils ne restaient ensemble que quelques instants. Monsieur se dirigeait aussitôt vers les salons de jeu, madame vers ceux de la danse, et, bien que sous le même toit, bien que dans le même appartement, bien que prenant part à la même fête, ils étaient aussi séparés l'un de l'autre que s'il y avait eu entre eux toute l'immensité de l'Océan.

Triste d'abord, Henriette en arrivait cependant à sourire, à se laisser gagner à l'entraînement général, à s'exalter quelque peu au triomphe de sa jeunesse et de sa beauté. Mais, étrangère aux manœuvres de la coquetterie même la plus innocente, elle conservait, ainsi qu'une fleur inaccessible, la blancheur immaculée de son âme.

Ce n'était pas que dans la foule de ses adorateurs il n'y en eût de dangereux pour une jeune femme aussi indignement abandonnée de son mari, et qui méritassent d'être aimés. Un surtout. Il ne jouait pas celui-là, il dansait et presque toujours avec Henriette. C'était un de ses parents éloignés, un des amis de son enfance; il avait à peine trente ans; il se nommait Maurice Delaunay.

Dans les romans comme au théâtre, on a grand soin de réserver les caractères passionnés et poétiques pour les artistes, pour les gens d'épée, pour les gentils-hommes oisifs. Mais quant aux hommes de travail, et surtout de commerce, on se garde bien d'en faire des héros. Il n'en est pas ainsi dans la réalité: bien souvent, sous le frac d'un agent de change ou d'un banquier, sous le paletot d'un négociant, voire même sous la veste d'un simple boutiquier (alors, bien entendu, qu'ils sont encore jeunes), bat un cœur plein de poésie et de tendre enthousiasme. Maurice Delaunay en serait au besoin la preuve vivante.

Quelle était au juste sa position commerciale ou financière, je ne le préciserai point, car ce récit est une histoire vraie, et je n'ai obtenu l'autorisation de l'écrire qu'à la condition expresse que rien absolument ne pourrait compromettre le strict incognito de tous les personnages qui doivent y jouer un rôle. Contentez-vous

7^e circonscription.

MM. Jules Favre,	12,028
Henri Rochefort,	10,053
Cantagrel,	7,457
Savard,	4,583

(Ballottage).

8^e circonscription.

MM. Jules Simon (élu),	30,505
Lachaud,	8,742

9^e circonscription.

MM. Eug. Pelletan (élu),	23,410
Bouley,	9,816

RHÔNE.

3^e circonscription.

MM. Perras,	11,107
Esquirois,	7,126
Jourdan,	2,795
De Mortemart,	2,718

(Ballottage).

5^e circonscription.

MM. Terme (élu),	20,479
J. Favre,	7,509
Parcient,	703

GIRONDE.

1^{re} circonscription.

MM. Lavertujon,	11,707
Johnston,	10,955
Clausel,	7,730

(Ballottage).

2^e circonscription.

MM. Jules Simon (élu),	17,530
Blanchy,	12,255

3^e circonscription.

MM. Larrieu,	13,396
Baron Travot,	12,568
Fournier,	1,818

(Ballottage).

4^e circonscription.

MM. Dréolle (élu),	17,300
Méran,	3,710
Morange,	4,475
De Luppé,	2,813

5^e circonscription.

MM. Chaix-d'Est-Ange (élu),	16,238
Duc Decazes,	11,299

6^e circonscription.

MM. Jules David (élu),	18,917
De Lur-Saluces,	5,303

VAR.

1^{re} circonscription.

MM. Emile Ollivier (élu),	16,586
Laurier,	8,846

LOIR-ET-CHER.

1^{re} circonscription.

MM. Tassin,	12,616
Clary,	11,112
Cantagrel,	6,097
Lenormand,	2,597

(Ballottage).

Dans la 7^e circonscription du Nord, M. Ernest Pinard, ancien ministre, a été élu à une grande majorité contre M. Stiévenart-Béthune.

— M. Glais Bizoin n'a pas été réélu à Saint-Brieuc; il avait pour concurrent le général de La Motte-Rouge, élu.

Pour les articles non signés : P. GODEL.

Nouvelles Diverses.

Les volontaires et soldats sauvés du naufrage de l'Abbatucci sont arrivés à Rome, et leurs récits avidement recueillis ont bientôt rempli la ville. Ils ont trouvé l'accueil le plus affectueux non-seulement près de leurs chefs et du ministre des armes, mais près du Saint-Père lui-même, qui a voulu les voir, et leur distribuer quelques dons de sa main et leur adresser quelques-unes de ces paroles du cœur qu'il sait si bien trouver dans toutes les circonstances.

Samedi dernier, à huit heures du matin, le respectable et zélé correspondant des volontaires français a fait célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme des victimes. Mgr Daniel a officié au maître-autel de S.-Maria-S.-Minerva. Les colonels des zouaves et de la légion, avec leur état-major et de nombreux soldats, assistaient à cette cérémonie, pendant laquelle vingt-cinq messes étaient dites à la même intention aux chapelles latérales.

Un des volontaires échappés à cet affreux sinistre va publier le récit des infâmes traitements que la tourbe italianissime de Livourne a fait subir aux soldats français, parce qu'ils étaient à la fois Français et défenseurs du Saint-Siège. C'est encore là une nouvelle manifestation des sentiments qu'on nourrit en Italie pour les Français.

— Un télégramme de Londres nous apprend que le câble télégraphique de Boulogne est rompu en pleine mer et que ceux de Calais et de Dieppe ne peuvent fonctionner que par cinq fils au lieu de dix. Les administrations intéressées recherchent d'une manière active les points de dérangement. Mais les dépêches échangées avec la Grande-Bretagne subissent sans doute des retards notables jusqu'au moment où les communications pourront être rétablies.

— La commission militaire mixte près les compagnies de chemins de fer « expérimente » en ce moment le transport de la cavalerie sur chemins de fer, et son prompt chargement. Les premières expériences laissent à désirer : on les poursuit.

— On écrit de Rome, le 16 mai, au *Sten dardo Cattolico* :

« La famille royale de Naples quittera Rome sous peu pour se rendre en Bavière. Cette fois, François II emmènera sa femme, qui est dans un état intéressant. Leur absence sera de plu-

sieurs mois, car il ont décidé de séjourner à Munich jusqu'après les couches de l'ex-reine.

Depuis un mois, le comte de Girgenti se trouve à Rome avec sa femme, qui est fille de la reine d'Espagne. Leur intention paraît être, pour le moment, de rester à Rome.

— Avant-hier, vers quatre heures, nous nous dans l'Avenir du grand-duché de Luxembourg, une foule immense stationnait aux environs du bastion Camus, pour en voir tomber les murs. Sur toutes les hauteurs on voyait des groupes de personnes, pleines d'attente et fixant les yeux sur le bastion. Ces nombreux groupes, dispersés sur ces mamelons couverts de gazon et séparés par les fossés, présentaient un aspect éminemment pittoresque. Au lieu d'un soleil de printemps, il aurait fallu qu'un beau clair de lune eût éclairé le tableau.

A cinq heures, le signal fut donné. Quelques minutes après, on vit ces énormes murs s'ébranler sur une longueur de plus de 50 mètres, s'élever un peu et tomber dans le fossé. On aurait dit qu'une main invisible eût d'un coup renversé un château de cartes. Une petite commotion, un bruit sourd, un peu de fumée, et tout était dit : le travail de quelques années était anéanti.

C'était un spectacle grandiose. Tout en voyant avec plaisir tomber l'enceinte dans laquelle la ville étouffait, nous ne pouvions néanmoins nous empêcher d'éprouver un sentiment de regret. Les murs que le génie des hommes a entassés pendant des siècles, disparaissaient comme par un coup de baguette magique.

Puissent ces ruines disparaître bientôt à leur tour et ne pas attrister trop long temps les alentours de la ville !

Chronique Locale et de l'Ouest.

Résultat des élections.

MAINE-ET-LOIRE.

Première circonscription.

MM. Segris (élu),	22,010
Cubain,	9,782

Deuxième circonscription.

M. Berger (élu),	21,283
------------------	--------

Troisième circonscription.

MM. Louvet (élu),	17,974
Allain-Targé,	7,134

Quatrième circonscription.

MM. le C ^{te} de Civrac (élu),	15,697
le C ^{te} de Las Cases,	14,805

VENDÉE.

Première circonscription.

MM. Keller,	10,571
de Sainte-Hermine,	9,202

Alquier,	6,643
----------	-------

(Ballottage).

Deuxième circonscription.

Alfred Le Roux (élu),	24,829
Laval,	6,422

Troisième circonscription.

De la Poëze (élu),	15,739
De Falloux,	10,830

DEUX-SÈVRES.

Troisième circonscription.

MM. Leroux (élu),	15,225
Larochejaquelein,	9,658
Couteau,	2,260

LOIRE-INFÉRIEURE.

Première circonscription.

MM. Thoinnet de la Turmelière (élu),	19,956
De Cornulier,	12,593

Troisième circonscription.

Joseph Simon (élu),	14,778
De la Pervanchère,	9,296

INDRE-ET-LOIRE.

Première circonscription.

MM. Houssard (élu),	19,023
Rivière,	7,167

SARTHE.

MM. Haentjens,	18,675
Grimault,	6,411
Joignaux,	4,854

Le vote de la commune de Moncé, comprenant 200 électeurs, n'est pas encore connu.

VIENNE.

Sont élus, MM. Bourbeau, Soubeyran et Beauchamp, candidats officiels.

M. Thiers a en la majorité dans la ville et le canton de Poitiers.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Les élections ont continué lundi dans les trois cantons d'Angers jusqu'à quatre heures du soir, heure à laquelle les scrutins ont été définitivement clos. Le dépouillement des votes a commencé immédiatement.

Dans la cour de la Mairie et sur les boulevards des groupes nombreux stationnaient, attendant anxieusement le résultat de cette opération. Partout régnait une grande animation. Quelques nouvelles, encore incertaines, arrivaient des communes. On s'interrogeait, on discutait les chances des candidats. L'opération du dépouillement à la Mairie a été achevée à six heures et demie environ. Déjà le résultat obtenu à la Préfecture avait été apporté et circulait de bouche en bouche. Les groupes, qui à cette heure avancée de la journée s'étaient grossis et étaient devenus une foule assez épaisse, ont continué de stationner à la Mairie jusqu'au moment où on a pu faire connaître le résultat du troisième canton, qui s'est fait plus longtemps attendre.

La même effervescence, la même anxiété fiévreuse ont régné toute la soirée.

Vers dix heures, un groupe assez nombreux et animé s'est formé devant la grille de

donc de savoir, et ceci est l'essentiel, qu'il était à la tête d'un grand mouvement d'affaires auxquelles son père l'avait tout d'abord associé, presque au sortir du collège. Quelques années plus tard, M. Delaunay étant mort, Maurice se trouva l'héritier d'une grande responsabilité. Il était seul maintenant, seul pour administrer, en même temps que sa propre fortune, celle d'une foule de parents, d'amis, de clients; seul pour soutenir l'honneur de la maison Delaunay père et fils et C^{te}. Il avait alors vingt-cinq ans; il se dit : — Je n'aurai point de jeunesse, et, en honnête homme qu'il était, il se tint parole.

Qu'en était-il résulté? Qu'au lieu de flétrir, d'effleurer, de profaner ses saintes illusions, ses printannières tendresses, il les avait pieusement conservées dans son cœur ainsi que dans un impénétrable sanctuaire. Elles n'étaient pas mortes... Oh!... non... elles n'étaient qu'endormies, et bien souvent, après une rude journée de travail, il se renfermait seul avec elles, il les réveillait amoureuxment, il rêvait... non pas à des filles d'Opéra, non pas à cent maîtresses passées, présentes et futures, ainsi que n'eût pas manqué de faire un jeune homme de son âge et de sa position, mais à une seule femme qu'il n'osait même pas nommer tout bas. Cet idéal de sa pensée, cet ange de ses rêves, c'était peut-être Mme de Favières.

Je dis peut-être, remarquez-le bien. Personne alors encore n'eût pu vous répondre affirmativement à cet égard. Maurice ne se rencontrait avec Henriette que dans le monde, et s'il se montrait empressé auprès d'elle, son profond respect, sa froideur un peu timide empêchaient toute supposition malveillante. Parfois cependant, lorsque sa main touchait la main de Mme de Favières, lorsque leurs regards se croisaient, une flamme étrangement passionnée, mais rapide comme un éclair, passait dans les grands yeux noirs de Maurice. C'était réellement un charmant cavalier, mince, élégant, fier et brun comme un hidalgo. Il y avait surtout en lui cet attrait de la jeunesse grave qui équivalait presque au charme de l'inconnu. Sa fortune et plus encore sa position le rendaient naturellement le point de mire de toutes les demoiselles à marier et de leurs respectables mamans, mais il s'était posé tout d'abord en homme qui ne veut pas entendre parler du mariage : indice d'un mystérieux amour.

La seule femme qu'il eût choisie n'était plus libre; mais lorsqu'il dansait ou valsait avec elle, ceux qui ne les connaissaient pas ne manquaient jamais de demander, en les voyant si jeunes et si beaux tous les deux, si bien appareillés l'un à l'autre : — Sont-ce là deux fiancés? Et lorsqu'on avait répondu : — Non-seulement cela n'est pas, mais encore cela n'est plus possible...

presque toujours le questionneur ajoutait : — C'est vraiment dommage! ce mot-là, c'était probablement le secret de la tristesse de Maurice. Tout ce dont je répondrais, c'est qu'il eût de grand cœur donné sa vie pour Henriette.

Et pendant ce temps-là le mari était tout à ses cartes; il n'accordait même pas un regard à sa femme, qui de temps en temps faisait le tour de la table de jeu, parfois au bras de Maurice. Décidément, le brillant Georges de Favières était un grand coupable, cent fois plus prodigue encore de bonheur que d'argent.

Sous ce dernier rapport, il y allait un train d'enfer et traitait la fortune d'Henriette avec aussi peu de cérémonie qu'il avait jadis traité la sienne. Une seconde fois les grands parents s'émuèrent, et des deux côtés maintenant, il y eut une sorte de conseil de famille. On y poussa de grands hélas! on y leva de grands bras vers le ciel, on y prononça même de fort beaux discours, mais sans avancer à grand chose.

Tout-à-coup, fort heureusement, on annonça la chanoinesse d'Hennequeville, et tout aussitôt il se fit dans le salon un tel remuement de chaises, qu'un étranger, s'il se fût trouvé là, eût immédiatement senti toute l'importance de ce nouveau personnage.

Effectivement, la chanoinesse d'Hennequeville, que l'on nommait plus familièrement la cousine Ursule,

exercit une énorme influence sur les deux familles, auxquelles elle était également alliée. C'est un portrait que nous réservons pour plus tard; contentez-vous de savoir, quant à présent, que la cousine Ursule justifiait son rôle de grande conseillère par une parfaite expérience du cœur humain, et surtout par infiniment d'esprit.

— Mes chers parents, dit-elle, vous n'obtiendrez rien, absolument rien de M. de Favières, tant que vous le laisserez oisif. Je lui ai trouvé une occupation; je l'associe au cousin Maurice Delaunay.

Chacun aussitôt de se récrier : — Georges devenir négociant, marchand, lui..., c'est impossible!

— Voulez-vous me laisser faire? proposa audacieusement la chanoinesse.

On lui donna carte blanche.

Elle fut immédiatement trouver le cousin de Favières.

— Mon cher Georges, lui dit-elle, je ne suis point une sermonneuse, vous me rendrez cette justice. De plus, j'ai un certain faible pour les mauvais sujets, qui me rappellent mon bon vieux temps; c'est assez vous dire, sacripant que vous êtes, que je vous tiens en toute particulière amitié.

La suite au prochain numéro.)

la Mairie. En prévision de faits regrettables qui pouvaient résulter de cette surexcitation extraordinaire des esprits, quelques gendarmes en armes furent envoyés à la Mairie. Leur arrivée fut accueillie par des cris au-dessus desquels dominait celui de : *Vive Cubain!* Puis l'air de la *Marseillaise* sortit du milieu du groupe et fut bientôt répété à pleine voix.

Après avoir crié et chanté de la sorte pendant environ vingt minutes, le groupe actif de cette petite manifestation, groupe composé de douze ou quinze individus, se détacha et prit les boulevards, suivi d'une foule considérable de curieux, et en répétant le refrain de la *Marseillaise* et le cri de : *Vive Cubain!*

Il se rendit jusqu'en face de la Préfecture. Là, le même chant et le même cri se firent encore entendre pendant quelques minutes; puis les crieurs, fatigués, épuvés sans doute de ne pas trouver plus d'écho dans la foule, se dispersèrent. Les curieux en firent autant. Il était environ onze heures.

A une heure, c'étaient les bureaux de rédaction du *Journal de Maine-et-Loire*, établis rue Saint-Julien, 22, qui servaient de théâtre à cette coupable manifestation : on voulait enfoncer les portes, arracher l'enseigne, et comme la porte résistait et que l'enseigne était assez difficile à enlever, on a pris le parti de se retirer.

Si l'on a cru, à l'aide de cris et de menaces proférés sous nos fenêtres, nous intimider et nous empêcher de dire nettement la vérité sur les principes et sur les hommes de la démocratie, on se trompe étrangement, car nous sommes parfaitement résolus à faire respecter nos droits d'écrivain comme à respecter ceux des autres. Maintenant, tout en accordant une part assez large à des agitations factices et fiévreuses, il faut bien avouer que ces manifestations, qui contrastent d'une façon si étrange avec la douceur des mœurs et de caractère de notre population, sont coupables et que l'autorité a parfaitement raison de les réprimer.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

Le dépouillement du scrutin s'est fait, dans les trois sections d'Angers, au milieu d'une foule considérable d'électeurs. A huit heures et quart, seulement, on a connu le résultat total; il a été accueilli par des acclamations qui s'expliquent, mais dont les vainqueurs, avec plus de générosité, auraient dû se dispenser.

Dans la journée, une protestation avait été déposée à la mairie par un grand nombre de personnes se plaignant d'avoir été omises indûment sur la liste électorale. Quelques-uns portent à 2,000 le chiffre de ces omissions regrettables; l'*Ouest* accuse 1,500; nous avons entendu dire à des administrateurs municipaux qu'il était de 800. Quel que soit ce chiffre, il est évident qu'il y a eu négligence tant de la part de l'administration que des électeurs, mais surtout de la part des citoyens, à qui l'on a répété cent fois d'aller vérifier eux-mêmes leur inscription sur la liste. Aucun avis ne leur a été ménagé à cet égard; les affiches municipales et les journaux ont annoncé plusieurs fois le commencement et la clôture de la période de révision. A dater du 21 mars, les listes sont closes irrévocablement, et nulle réclamation ne doit être accueillie par l'administration municipale, à moins de jugements réguliers rendus par les tribunaux compétents. Les citoyens qui ont demandé à voter n'étaient donc pas fondés dans leur demande; ayant commis la faute de ne pas vérifier la liste en temps opportun, ils n'avaient plus qu'à en tirer la leçon de se montrer plus diligents une autre année. Cela n'excuse pas, bien entendu, les imperfections du travail de l'administration; mais cela prouve, peut-être, que mieux conseillés, les réclamants se seraient docilement résignés aux conséquences que personne n'avait plus le pouvoir d'empêcher. Il faut savoir s'incliner devant la loi, même quand elle est désagréable.

Notre compatriote, M. de Bernard de la

Frégeolière, vient d'être promu au grade de lieutenant de vaisseau.

Les candidats pour l'admission à l'Ecole impériale spéciale militaire sont informés que les compositions du concours de 1869 se feront les 2, 3 et 4 juin prochain, à huit heures du matin, savoir :

A Tours, où se réuniront les candidats d'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire et Vendée.

A Brest. — Finistère.
A La Flèche. — Sarthe, Orne.
A Lorient. — Morbihan, Loire-Inférieure.
A Poitiers. — Creuse, Vienne, Haute-Vienne.
A Rennes. — Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Manche, Mayenne.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

CONCOURS DE 1869.

Les Propriétaires-Cultivateurs et Fermiers du canton de Vihiers sont prévenus, qu'à l'occasion des concours de labourage et d'animaux domestiques, qui auront lieu dans le canton de Vihiers en 1869, il sera décerné une prime de DEUX CENTS FRANCS, accompagnée d'une MÉDAILLE EN VERMEIL, à celui d'entre eux qui sera reconnu par le jury, avoir l'exploitation la mieux dirigée, entretenant le mieux, relativement à sa surface, la plus forte proportion du meilleur bétail.

Ceux qui voudront concourir pour cette prime devront en adresser une déclaration écrite à M. Delage, secrétaire du Comice agricole, en sa demeure, à Montreuil-Bellay, ou à la Mairie du Coudray-Macouard, jusqu'au 15 juin 1869.

Cette déclaration devra contenir l'état sommaire des cultures de l'exploitation, des bestiaux qui y sont entretenus, ainsi que la désignation de l'assolement qui y est suivi.

Les exploitations des concurrents seront visitées par un jury désigné par le Comice, du 30 juin au 10 juillet 1869.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Lundi dernier, les pensionnaires de M. Lefèvre ont interprété le *Domino Noir*, œuvre charmante d'Auber, et dont le libretto de Scribe est très-intéressant.

M. Muscadel, chanteur de talent et artiste consciencieux, a, dans le rôle de *Horace de Massarena*, reçu de nouveau les marques de la sympathie qui jusqu'à présent ne lui a jamais fait défaut.

M^{lle} Baudier (*Angèle*) avait la voix un peu couverte; mais chacun sait comment cette première chanteuse s'est acquittée des différents rôles qu'elle a remplis devant nous, et c'est pourquoi bravos et fleurs ne lui ont pas manqué.

Les autres sujets ont fait également plaisir. M. Lefèvre, dont tous les efforts tendent à satisfaire le public, s'est vu accueillir aussi avec empressement à Angers, où, encouragé par les applaudissements mérités par sa troupe, il donnera plusieurs représentations; ce qui ne l'empêchera pas (soyons-en heureux et profitons-en) de venir assez fréquemment occuper encore notre scène.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser à MM. les préfets la dépêche télégraphique suivante :

« Paris, 25 mai, 12 h. 5, soir.
Le résultat des élections est connu dans 280 circonscriptions sur 292. Le nombre des députés nommés dans les circonscriptions où le gouvernement a appuyé les candidats et dans celles où il a observé la neutralité, s'élève à 196. Il y a ballottage dans 58 circonscriptions.

Les députés appartenant à l'opposition, réélus ou élus pour la première fois, sont au

nombre de 26. Le résultat est encore inconnu dans 10 circonscriptions.

Les élections pour les deux circonscriptions du département de la Corse, ne doivent avoir lieu que dimanche prochain. »

Livourne, 24 mai. — Ce soir, M. le comte de Crenneville, aide-de-camp de l'empereur d'Autriche, et M. Inghirami, consul d'Autriche, ont été assaillis par deux inconnus. M. de Crenneville a reçu un coup au visage, et M. Inghirami, frappé d'un coup de poignard, est mort sur le champ.

Florence, 25 mai, soir. — Les journaux déplorent vivement le fait de Livourne et manifestent une indignation profonde contre les assassins.

On annonce que la blessure de M. de Grenneville n'est pas dangereuse.

L'*Opinione* dit qu'une enquête a été aussitôt ouverte sur la conduite des employés de la police de Livourne.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

AMÉRIQUE CENTRALE.

CHEMIN DE FER INTEROCÉANIQUE
RELIANT L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE
DU

GOVERNEMENT DE HONDURAS

SOUSCRIPTION

à 207,509 Obligations
DE TROIS CENTS FRANCS CHACUNE.

PRIX DES OBLIGATIONS.

225 francs, payables comme suit :

25 francs en souscrivant;

50 — à la répartition;

50 — le 1^{er} juin;

50 — le 1^{er} juillet;

50 — le 1^{er} août;

avec faculté d'anticiper un ou plusieurs termes, sous bonification d'un escompte calculé sur le pied de 6 O/O l'an.

PRODUITS. — REMBOURSEMENT.

ACTIONS DE JOUISSANCE.

Intérêts. — Vingt francs par an, en deux semestres, les 1^{er} mars et 1^{er} septembre, à PARIS, BRUXELLES, ANVERS, GENÈVE, en or, sans impôt ni déduction aucune, ainsi qu'à Berlin, Hambourg, Amsterdam, Francfort, Gènes, New-York, au cours du jour.

Le premier coupon échoit le 1^{er} septembre prochain.

Remboursement. — Au pair, en dix-sept ans, par tirages semestriels, par-devant notaire, à Paris; le premier tirage aura lieu le 1^{er} août prochain. — Les obligations sorties seront payées le 1^{er} septembre, en or, sans impôt ni déduction aucune.

Actions de jouissance. — Chaque obligation sera remplacée, aussitôt sortie au tirage, par une action de jouissance, laquelle donnera droit, après le remboursement de l'emprunt et pendant une période de quinze années, à une part proportionnelle dans le tiers des revenus de la ligne. —

Cette jouissance est évaluée par les ingénieurs à un minimum de 50 francs de revenu annuel.

Comme les époques des différents paiements et la jouissance depuis le premier mars dernier, réduisent le prix de la souscription à environ deux cent vingt francs, — le rendement des obligations, en tenant compte de la prime de remboursement, dépasse douze pour cent, sans calculer la valeur de l'action de jouissance.

GARANTIES AFFECTÉES AUX OBLIGATIONS

(a) HYPOTHÈQUE SUR LE CHEMIN DE FER ET SUR SES REVENUS.

(b) HYPOTHÈQUE SUR LES DOMAINES ET FORÊTS DE L'ÉTAT, DONT LE REVENU ANNUEL, D'APRÈS LE RAPPORT OFFICIEL DES INGÉNIEURS, DÉPASSE AMPLEMENT LA SOMME NÉ-

CESSAIRE AU SERVICE RÉGULIER DES INTÉRÊTS ET DE L'AMORTISSEMENT.

(c) Frappés de l'importance commerciale et politique du chemin de fer Interocéanique de Honduras, les gouvernements de France, d'Angleterre et des États-Unis ont, par des traités internationaux, garanti spécialement la neutralité et l'inviolabilité de l'entreprise, à partir de l'ouverture de la ligne.

(d) Une commission a été nommée pour surveiller l'emploi des produits de l'emprunt, qui doivent servir exclusivement pour compléter la ligne en voie d'exécution.

Cette commission se compose de :
S. Exc. M. V^o HERRAN, O. ^h, président,
et de MM. E. PELLETIER, ^h (N. C.)
R. BISCHOFFSHEIM,
M. SCHEYER.

(e) L'exécution de la ligne est confiée à forfait, à MM. WARING frères et à M^r CANDLISH à Londres, qui ont déjà commencé les travaux.

DISTANCES DE NEW-YORK A SAN-FRANCISCO.

Par Panama 9.730 kilomètres.
» Honduras 8.074 »

Par conséquent, la route par le Honduras raccourcira la distance de 1.656 kilomètres.

Tout le monde connaît le rendement de la ligne de Panama, sur laquelle il passe annuellement environ 200,000 passagers et une quantité de marchandises évaluée à plus d'un milliard.

(f) Le tableau d'amortissement de l'emprunt, Les rapports des ingénieurs, Les traités internationaux, sont déposés à la Chancellerie de la Légation, 10, rue de la Chaussée-d'Antin, où le public peut en prendre connaissance.

V^o HERRAN,

Ministre plénipotentiaire de Honduras.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

du mercredi 19 au mardi 25 mai, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, dans les villes suivantes :

A la Chancellerie de la Légation et du Consulat Général de Honduras, 10, rue de la Chaussée-d'Antin;

PARIS. Chez MM. Dreyfus, Scheyer et C^{ie}, banquiers du Gouvernement, 16, rue Grange-Batelière;

On peut verser aussi à leur crédit dans toutes les succursales de la Banque de France;

Chez les Banquiers de province qui seront désignés par les journaux locaux, où le Gouvernement a déposé les titres provisoires et définitifs de l'Emprunt.

La souscription sera ouverte également à Bruxelles, Anvers, Berlin, Hambourg, Amsterdam.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

Les souscripteurs qui désireraient se libérer par anticipation peuvent envoyer de suite la somme intégrale de 225 fr. 90 c. par obligation (escompte déduit) et il leur sera expédié ou remis par contre les titres définitifs.

Dès que la souscription sera couverte, même avant le 24 mai, aucune souscription nouvelle ne sera admise.

NOTA. — Les souscriptions des départements et de l'étranger seront reçues jusqu'au 31 mai inclusivement, si la souscription n'est pas close avant le 25 mai. (196)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

BOURSE DU 25 MAI.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 71.80.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 102.50.

BOURSE DU 26 MAI.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 71.80.

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 102.05.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN GRAND BATIMENT, à Saumur, ayant façade de 12 mètres sur la rue Neuve Beaurepaire, de 10 mètres sur la rue Porte Neuve, et une profondeur de 15 mètres. S'adresser audit notaire. (211)

Etude de M^e SIBILLE, avoué à Nantes, rue Franklin, n^o 2.

VENTE

Le dimanche 27 juin 1869, heure de midi,

A la Mairie de la commune d'Argenton-l'Église.

Par le ministère de M^e GAUTIER, notaire à Argenton-le-Château, DE LA

FERME DE VILLENEUVE

Située commune d'Argenton-l'Église, canton d'Argenton-le-Château, arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres).

Contenance : 51 hectares 42 ares 11 centiares.

Mise à prix... 50.000 fr. (202) SIBILLE.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON, avec ou sans remise et écurie, place Saint-Michel, n^o 4. S'adresser à M. Choynet. (198)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES

Le samedi 29 mai 1869, il sera procédé, à une heure du soir, dans une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (levée Notre-Dame), où le public sera admis à en prendre connaissance.

NOTA. — Les denrées seront livrées entre deux fers. (112)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1869, DEUX PORTIONS DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

NOS NOUVELLES MACHINES A COUDRE SILENCIEUSES

Sont un petit chef-d'œuvre de perfection, d'élégance, de solidité et de simplicité; mieux construites, plus faciles à conduire et meilleur marché que tout ce qui s'est fait jusqu'ici, elles ne peuvent pas se déranger.

Avec les Machines E. BRION, 106, boulevard Sébastopol, il n'est pas nécessaire de faire un apprentissage; chacun peut coudre, chacun peut broder. La couture indécouvable est faite sur les tissus les plus légers avec autant de facilité que sur les plus épais. On peut dire avec vérité qu'elles sont la dernière expression de la science réunie à l'art du mécanicien constructeur.

MACHINES A COUDRE SILENCIEUSES. PRIX : 225 FR.

Avec ces nouvelles Coususes, qui ne font aucun bruit, on peut ourler de toute largeur sans tracer l'étoffe, border, rabattre, poser les rubans à plat et la dentelle, ourter, sou-tacher, ganser, cordonner, froncer et monter à la fois, et faire de petits plis.

Par ses qualités et son bon marché (225 fr.), cette Machine a donc sa place au salon aussi bien qu'à l'atelier. Chaque famille en possèdera une et reconnaîtra son utilité incontestable puisqu'elle fait plus de travail en un jour que 20 ouvrières.

Une instruction illustrée, contenant le dessin de toutes les pièces principales, accompagne chaque Machine, ce qui permet d'apprendre en quelques heures (Garantie pendant 5 ans.)

ENVOI franco du Catalogue.

SEULE MAISON DE VENTE

E. BRION, 106, Boulevard de Sébastopol. — PARIS.

ART DENTAIRE.

Le docteur **Belmont**, dentiste à Paris, grande rue des Baignolles, n^o 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, ex-prosecteur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'École impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmont peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que

depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmont engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles, à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel de Londres, où il descendra désormais. (165)

2^e.40 PAR AN 52 N^{OS}
PARIS, 7, place de la Bourse, 7,
LYON, 92, rue de l'Impératrice, 92.

L'ÉPARGNE
LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS
Guide des Actionnaires et des Obligataires
Parait tous les dimanches ET PUBLIE :

TOUS LES TIRAGES

avant les autres Journaux;
COMPTES-RENDUS d'Assemblées génér.;
CONVOICATIONS, Divid., Appels de fonds;
RENSEIGNEMENTS sur toutes valeurs, etc.
Direct-Gérant: F. DE FONTBOUILLANT

52 N^{OS} PAR AN 2^e.40

Le Journal financier L'UNION DES ACTIONNAIRES

(Troisième Année)

LE SEUL paraissant DEUX FOIS par semaine LES MARDIS et les VENDREDIS



Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS :

Un an, 10 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France).

Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 48, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

Eaux MINÉRALES DE LA ROCHE-POSAY (Vienne)

Près Châtelleraut, station de la ligne de Paris à Bordeaux.

Par une expérience de plus de 500 ans constatés, ces Eaux sont reconnues souveraines contre les rhumatismes, les maladies d'estomac, des intestins, et contre toutes les affections de la peau.
La saison des bains ouvre le 1^{er} juin et ferme le 30 septembre. — On expédie l'eau par caisse de 50 bouteilles, à 0,25, prise aux sources. S'adresser, franco, pour tous renseignements, au Directeur des eaux.



HABILLEMENTS

POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.



A LA BELLE JARDINIÈRE

11^{me} SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS,

Siège principal, rue Croix-des-Petits-Champs, 5, 7 et 9,

QUATRE MÉDAILLES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

Pour perfection et bon marché de tous ses produits.



AVIS.

La Direction de la GRANDE MAISON DE PARIS a l'honneur d'informer sa clientèle de Saumur et des Environs, qu'elle a adressé à sa succursale de cette ville (A LA BELLE JARDINIÈRE) un assortiment considérable de Vêtements de printemps et d'été, dans lequel on trouvera tous les types de nouvelle création édités par la Grande Maison de Paris.

Ces articles rivalisent avantageusement avec les produits des premiers tailleurs de Paris, comme étoffes, coupes et façons, et surtout à des PRIX IMPOSSIBLES A NULLE AUTRE MAISON DE PROVINCE.

Les articles bon marché et à bas prix tiennent aussi une place importante dans cette collection. Chacun peut donc être certain de trouver à s'habiller à sa convenance.

PRIX FIXE.

A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE.

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.

Saumur, imp. de P. GODET.